

**Alsace**

**Un mois d'octobre dynamique**

Les événements fruits et légumes se succèdent en Alsace. Le 6 octobre, le concours du plus beau



rayon de fruits et légumes a eu lieu, avec la visite de magasins par le jury. Le lendemain, c'était la 4<sup>e</sup> journée des fruits et légumes bio d'Alsace, favorisant rencontres et échanges, organisée par l'organisation professionnelle de l'agriculture biologique en Alsace (membre de Bio en Grand-Est) et l'Iflla (Interprofession des fruits et légumes d'Alsace). Et le 13 octobre a vu le lancement de la saison pour la pomme Natti, la « pomme alsacienne de caractère », avec démonstration du calibrage et du conditionnement, ainsi qu'inauguration de la chaîne de calibrage.

**FRUITS, LÉGUMES ET POMMES DE TERRE**

# Dix experts produits pour contrôler en magasins

En 2019, 5 059 points de ventes ont été visités en France par les experts produits des deux interprofessions, CNIPT et Interfel.

Le Giec (Groupement interprofessionnel d'expertise et contrôle) est né en 2018 de la volonté de deux interprofessions, le CNIPT et Interfel, de développer et d'accroître la qualité de leurs activités. « Cette mutualisation a pour objectif d'améliorer le déploiement des actions interprofessionnelles de contrôle au service des filières et des consommateurs finaux », a rappelé Luc Chatelain, président de ce groupement, lors de l'assemblée générale de celui-ci le 29 septembre. Les activités principales du Giec sont la surveillance, l'expertise et le contrôle des fruits, légumes et pommes de terre, ainsi que la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des acteurs des filières.

Depuis janvier 2019, les experts produits ont été formés pour appréhender les contrôles sur les accords interprofessionnels fruits, légumes et pommes de terre, ainsi que pour évaluer le respect de la réglementation de la mise en marché de ces produits. Leurs compétences se sont affirmées avec les visites terrain. À ce jour, ils sont dix experts produits à couvrir le territoire national, dont deux référents, l'un pour les fruits et légumes, l'autre pour la pomme de terre. Ces derniers assurent en outre une relation privilégiée avec les professionnels de la distribution et des filières. Salariés du Giec, ils agissent au nom du CNIPT ou d'Interfel, selon les évaluations réalisées. En 2019, ces experts ont visité 5 059 points de ventes. Ils ont contrôlé l'ensemble des lots de fruits et de légumes sous accords interprofessionnels ainsi que les lots des pommes de terre présents dans ces magasins : 39,8% des points de ventes visités étaient des supermarchés, 26,3% des surfaces à dominante marque propre, 21%



des hypers, 5,7% des supérettes, 5,2% des magasins bio et 2% des libre-service de gros. « Les évaluations chez les grossistes ont débuté en 2020 et une expérimentation pour l'évaluation des produits sur les marchés de plein vent est à l'étude », précise Luc Chatelain. En 2019, 53 376 lots de pommes de terre vendus en vrac ou préemballés ont été évalués. Les experts produits ont vérifié la conformité des tubercules selon l'arrêté de commercialisation du 3 mars 1997, selon les trois accords et les recommandations interprofessionnels. Pour la filière fruits et légumes, 53 455 lots de 11 produits d'origine France sous accords interprofessionnels étendus ont été évalués (abricot, concombre, échalote, kiwi, melon, noix fraîche, pêche-nectarine, pomme Granny, pomme, prune et raisin). Pour chacun de ces accords, un ou plusieurs critères ont été contrôlés. En complément, les experts produits

ont vérifié la bonne application de la charte du logo Fruits & Légumes de France (et ses déclinaisons) ainsi que celle de l'accord sur la codification des dates de conditionnement. Chaque interprofession reçoit une synthèse hebdomadaire de ces évaluations. « Ce suivi régulier permet tout à la fois de situer la qualité générale mise en marché et d'informer les professionnels », pointe le président. Une suite est donnée à ces rapports selon la procédure propre à chaque interprofession. « Du fait de leur reconnaissance officielle, les interprofessions – qui créent du droit par le biais de ces accords – ont l'obligation de les faire respecter », souligne Luc Chatelain. « Les experts du CNIPT n'ont rien perdu en réactivité et Interfel a gagné en présence terrain. La synergie fonctionne bien. »

**BR**

## 4<sup>e</sup> GAMME Bientôt un sachet en papier translucide



Carrefour, Les Crudettes (groupe LSDH, voir l'interview du mois dans le prochain végétal) et Sirane Ltd, fabricant d'emballages basé au Royaume-Uni, élaborent un sachet en papier translucide et recyclable pour les salades 4<sup>e</sup> gamme. Composé de cellulose, il passe les étapes des essais et devrait être opérationnel au printemps 2021 chez Carrefour. Si les tests de conservation semblent concluants, l'adaptabilité au système et à la cadence industriels restent à affiner. Ce papier, mis au point par l'entreprise

britannique, est l'une des références de sa gamme écologique. Recouvert par un pelliculage d'émulsion d'eau, il est imperméable à l'eau, à l'oxygène et ne nécessite pas de traitement antibuée. Il est thermoscellable et imprimable. Ce pilote est né d'un programme d'innovation sponsorisé par Carrefour et Système U, entre autres. L'enjeu concerne 290 millions de sachets de salade par an, en majorité conditionnés en polypropylène orienté non recyclable... jusqu'ici.

(Source : L'Usine Nouvelle)

**ELIOR GROUPE SOLIDARITÉS**

# Vers la transition écologique

Elior Group Solidarités, association créée en 2017 pour mener des initiatives solidaires en France et à l'international, ouvre désormais son champ d'actions vers des projets environnementaux.

Elior Group Solidarités vient de s'engager auprès de deux associations, l'Association française d'agroforesterie et le Centre de développement de l'agroécologie, dont les deux projets s'intitulent « Abeilles et agriculture : des territoires agroforestiers pour des pratiques agricoles apicompatibles » et « Agriculture régénératrice de la Bulle verte ».

De 2020 à 2023, l'Association française d'agroforesterie mène un projet dont l'enjeu est d'accompagner la transition d'un territoire agricole des Hautes-Pyrénées vers la reconstruction d'un maillage paysager permettant une agriculture plus durable, rentable et respectueuse des pollinisateurs. Ceux-ci sont en effet indispensables au maintien de l'équilibre des écosystèmes naturels, mais aussi pour assurer



© E. LANCERY - STUDIOS DES PRAIRES

les rendements de l'agriculture. Partout dans le monde, les populations d'abeilles et autres pollinisateurs sont en déclin. L'approche agroforestière permet ici de proposer une solution globale tout en soutenant apiculture productive et résiliente sur le territoire. Tandis

que le Centre de développement de l'agroécologie accompagne jusque fin 2022 une vingtaine d'agriculteurs vers une pratique qui protège la ressource de l'impluvium Badoit située autour de Saint-Galmier (en Auvergne-Rhône-Alpes). Les objectifs du projet consistent à réduire les intrants (glyphosate, fertilisants, travail du sol), améliorer le stockage du carbone dans les sols, ainsi que la rentabilité et l'autonomie des exploitations.

Les deux associations accompagnent donc des agriculteurs et éleveurs dans l'évolution de leurs méthodes de production et d'élevage. À terme, l'ambition d'Elior est de pouvoir proposer les produits locaux et responsables issus de ces projets dans les cantines du groupe implantées sur ces mêmes territoires.

Transparence

Confiance

Responsabilité

Engagement

Congruence

Éthique

## Découvrez la première image de notre future plateforme !

Zone d'Activité Orle - BP 30214 - 66002 Perpignan Cedex  
+ 33 468 568 568 | contact@alternea.eu | www.alternea.eu